

**COMMUNE DE CLARENSAC  
DEPARTEMENT DU GARD**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023**

<b>NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE</b>	<b>27</b>
<b>NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS</b>	<b>20</b>
<b>NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS</b>	<b>26</b>
<b>NOMBRE DE PROCURATIONS</b>	<b>6</b>

L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre à dix-neuf heures et trente minutes  
Le Conseil Municipal de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Patrick GERVAIS, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION** : 14 septembre 2023

**PRESENTS** : Messieurs GERVAIS, HAMARD, CHAPEL, OLIVE, COMTAT, CHARRIERE, CHAUVET, SERRANO, LECOQ, QUERCI, BOUTIER ; Mesdames BONAMI, KRAWCZYK, CHARRIERE, TRUILLET, BOUCHET, DALLONGEVILLE, LECOQ, SERIO et FEURMOUR

**ABSENTS** : Mesdames BOISSET, BARTHELEMY, MORIN et EPAUD, Messieurs VALLON, PACIONI, et PONSY

**PROCURATIONS** : de Madame BOISSET à Monsieur COMTAT, de Madame BARTHELEMY à Madame DALLONGEVILLE, de Monsieur VALLON à Monsieur HAMARD, de Monsieur PONSY à Monsieur QUERCI, de Monsieur PACIONI à Monsieur GERVAIS, et de Madame EPAUD à Monsieur BOUTIER.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Rose-Marie KRAWCZYK

**Délibération n° 01-09-2023 - Demande de subventions d'investissement pour le projet de création d'un demi terrain de basketball en extérieur**

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant la volonté de la majorité municipale de favoriser la vie sportive des habitants de tout âge du territoire,  
Considérant le projet de création d'un demi terrain de basketball de type 3x3 au sein de la plaine des sports de Clarensac,  
Considérant le dépôt d'une demande d'octroi de fonds de concours auprès de Nîmes Métropole au sujet du présent projet,  
Considérant le coût prévisionnel des travaux selon le tableau synthétique ci-joint,  
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Budget, Projets, Actions en date du 6 septembre 2023,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à présenter le projet de création d'un demi terrain de basketball en extérieur de type 3x3, pour obtenir une aide financière de la part de Nîmes Métropole via le fonds de concours,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>Montant total estimatif des travaux HT</b>		<b>32 084 €</b>
<b>Fonds de concours Nîmes Métropole</b>	<b>50% reste à charge des dépenses HT</b>	<b>16 042 €</b>
<b>Autofinancement</b>		<b>16 042 €</b>


- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la présente délibération.
- De réserver les crédits afférents sur le budget primitif 2023.

Fait à CLARENSAC, le 20 septembre 2023

Le Maire  
Patrick GERVAIS



La secrétaire de séance  
Rose-Marie KRAWCZYK



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le